

Les résultats du référendum sont l'expression réelle de la volonté du peuple, selon la Présidence

La Présidence de la République s'exprime sur les résultats du référendum constitutionnel annoncés ce matin, par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

''Les résultats du référendum sur l'amendement de la Constitution, annoncés par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), sont l'expression réelle et intégrale de la volonté du peuple et démontrent que le Président de la République a tenu ses engagements », indique lundi un communiqué de la Présidence de la République.

« Le 1er Novembre 2020, les citoyens et les citoyennes se sont exprimés sur le projet de révision de la Constitution proposé par Monsieur le Président de la République », note la même source, précisant que « Monsieur le Président de la République s'est engagé dans son programme électoral à revoir un certain nombre de dispositions de la Constitution et avait chargé un Comité d'experts et d'universitaires pour élaborer un projet de révision de la Constitution qui réponde aux aspirations du peuple algérien exprimées lors du Hirak béni du 22 Février 2019 ».

« Ces aspirations pour un changement radical de l'organisation politique, économique et sociale dans notre pays interviennent à un moment où le monde entier fait face à une crise multidimensionnelle résultant d'une pandémie durable et récurrente qui a affecté toutes les sphères de la vie économique et sociale et n'a épargné aucune région du monde », relève le communiqué, ajoutant que « Monsieur le Président de la République avait voulu que cette consultation se fasse directement en donnant la parole au peuple algérien pour s'exprimer sur ce qu'il envisage pour son avenir et pour l'avenir des générations futures ».

La date du 1er novembre 2020, précise la même source, « n'est pas un choix fortuit, elle est le lien naturel avec notre passé glorieux, celui du 1er novembre 1954, date du déclenchement de la Guerre de libération nationale par le peuple algérien qui s'est réapproprié sa souveraineté sur son territoire, ses richesses et s'est libéré du joug du colonialisme ».

Les résultats du scrutin « ont démontré que la transparence et la probité de ce scrutin ont été totales », affirme le communiqué, soulignant que les résultats annoncés par l'Autorité nationale indépendante des élections « sont l'expression réelle et intégrale de ce que le peuple a voulu. Ils démontrent que Monsieur le Président de la République a tenu ses engagements pour

qu'enfin soit entamé le processus qui permette l'expression libre et démocratique du peuple algérien sur tout ce qui concerne son destin ».

« Dorénavant, et dans la continuité des élections du 12 décembre 2019, toutes les élections seront l'expression des aspirations de ce que souhaite le peuple algérien pour son avenir », souligne le communiqué, avant d'ajouter que « le Gouvernement s'est abstenu de toute interférence dans l'organisation des élections conformément à la loi organique 19-07 du 14 septembre 2019 qui a conféré les pleins pouvoirs à l'Autorité nationale indépendante des élections ».

La même source estime que « les résultats sont à la hauteur de son attente dans un contexte particulièrement contraignant marqué par les mesures préventives de lutte contre le Coronavirus (COVID-19) ».